HAL open science

Le discours représenté direct dans les conversations orales: une gestion multimodale des décrochements énonciatifs

Domitille Caillat

▶ To cite this version:

Domitille Caillat. Le discours représenté direct dans les conversations orales: une gestion multimodale des décrochements énonciatifs. Le Discours et la Langue Revue de linguistique française et d'analyse du discours, 2012, 2.2, pp.113-122. hal-00814750

HAL Id: hal-00814750

https://hal.science/hal-00814750v1

Submitted on 3 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CAILLAT Domitille (2012) « Le discours représenté direct dans les conversations orales : une gestion multimodale des décrochements énonciatifs », *Le Discours et la langue*, vol. 2.2, Variations textuelles et variétés discursives, L. Rosier (éd.), EME, Bruxelles, p. 113-122. 〈hal-00814750〉

Le discours représenté direct dans les conversations orales : une gestion multimodale des décrochements énonciatifs

Domitille CAILLAT
Université Lumière Lyon 2 – ICAR UMR 5191
Université Libre de Bruxelles – Centre de recherche en linguistique LaDisco

Si l'étude des discours oraux occupe de nos jours une place de plus en plus conséquente dans les recherches linguistiques, le thème du *Discours Rapporté* (dorénavant DR) figure parmi les points les plus complexes à traiter dans le cadre de conversations spontanées, tant il mêle, pris dans son cadre oral, des questions syntaxiques, énonciatives et argumentatives à des considérations d'ordre pragmatique.

Inscrites dans un continuum allant du *dire* au *montrer*, les occurrences de discours représenté[1] traditionnellement classées dans le genre « direct » (relative autonomie syntaxique des propos représentés par rapport à l'énonciation principale) occupent « une place importante dans l'oral spontané, [tandis] que l'indirect [(forte intégration syntaxique des propos mentionnés)] [y] est relativement peu représenté » (Morel 1996 : 77). Ces occurrences de discours représentés directs (DRD) nous intéressent alors tout particulièrement tant elles s'avèrent potentiellement source d'ambiguïté lorsqu'il s'agit d'en discerner la source effective. Présentant la particularité de paraître introduits « tels quels », l'insertion d'un DRD à l'oral implique, pour un instant, que le sujet parlant se glisse dans la peau d'un autre locuteur ; dès lors, de quelle manière peut-il signaler que les propos qu'il prononce ne sont pas les siens, ou en tous cas, que ceux-ci ne relèvent pas directement de l'énonciation en cours ?

Nous proposons de nous pencher dans le présent article sur les différents indices de « balisage » de ce type de dédoublement énonciatif qui caractérisent l'insertion d'un DRD dans une énonciation orale. Pour ce faire, nous procéderons dans une perspective *interactive* – prise en compte de la relation existante entre le locuteur et l'interlocuteur – et *multimodale* – étude de l'intégralité des ressources polysémiotiques déployées par un locuteur – dans la mesure où, à l'oral, « aucune énonciation dans un dialogue ne peut s'interpréter complètement hors de la prise en compte du tissu gestuel et intonatif de sa production » sous peine de « tronquer son objet » (Bouvet & Morel 2002 : 8-13).

À partir de l'enregistrement audiovisuel d'une conversation entre une mère et sa fille, interaction familière particulièrement propice au déploiement de DR en tous genres, nous tâcherons d'étudier les procédés récurrents de l'insertion d'un DRD en contexte oral spontané ; nous étudierons alors les indices situés tant au niveau verbal (lexique, syntaxe) que non-verbal (prosodie) et paraverbal (gestes, regards, mimiques et postures) afin de déterminer dans quelle mesure, à l'oral, un locuteur disposerait, à l'instar de l'écrit, de marques spécifiques à la représentation d'un discours autre au sein de son énonciation.

[1] Le terme « rapporté » supposant une fidélité des propos problématique, comme le remarque E. Roulet dès 1985 : « *Le discours* [de référence] *n'a pas nécessairement été tenu, il peut s'agir d'une invention (romanesque), ou d'une anticipation du discours d'autrui* ».

1. Le discours représenté direct à l'oral

Alors que l'écrit offre un marquage formel caractéristique du genre DRD, l'oral ne semble pas présenter de telle marque *méta* propre à baliser particulièrement des propos relevant d'une autre énonciation. Pourtant, il est primordial, d'autant plus dans le cadre d'une interaction orale, que ce type de décrochement énonciatif soit suffisamment perceptible pour éviter tout malentendu concernant la source réelle des propos représentés.

Le locuteur doit alors indiquer de manière suffisamment perceptible la présence d'un discours représenté au sein de son énonciation afin que l'interlocuteur soit à même de distinguer les différents discours mis en scène : l'occurrence d'un discours *représenté*, image – supposément fidèle – d'un discours *objet* (DO) de « référence », intervenant au sein du discours *actuel* (DA) qui l'accueille.

1.1. Nécessité de démarquer le discours autre

À l'écrit comme à l'oral, l'introduction d'un DRD au sein d'une énonciation nécessite donc un balisage suffisamment clair pour que l'interlocuteur soit à même de reconstituer l'affiliation des propos à leur source réelle. Dans un contexte écrit, le recours à la typographie offre au genre un balisage simple permettant une délimitation précise des propos représentés via l'utilisation de guillemets entrants et fermants. Mais cette délimitation du DRD se complexifie à l'oral, où, « du fait même d'être dit, [le DRD] tend à se confondre avec le discours porteur qui devrait lui servir de cadre » (Morel & Danon-Boileau 1998 :130) ; les propos représentés risquant alors d'être affiliés à tort au locuteur qui les profère. Et en effet, sous « l'influence locutoire du discours actuel », les « marques de fabrique (vocales, gestuelles et généralement corporelles) » indissociables du locuteur principal incarnent « de puissants facteurs d'octroi par défaut [des propos en cours] à ce locuteur » (de Chanay 2011 : 31).

Néanmoins, si le locuteur ne semble pas disposer à l'oral de marque spécifique à l'insertion d'un DRD à l'instar de l'écrit, il ne lui est pas moins indispensable de signaler le décrochement énonciatif intervenant, afin que l'interlocuteur puisse saisir que l'énonciation ne lui est plus pleinement adressée. En effet, si celui-ci est bien toujours le destinataire *ultime* dans le cadre de l'interaction principale, il n'est pas pour autant le destinataire *direct* des propos lors d'occurrences de DRD. Il donc est primordial que le locuteur signale distinctement le recours à un discours autre afin qu'opère le phénomène de « désactivation illocutoire » indispensable à l'interprétation des propos représentés (de Chanay, à paraître). Particulièrement « volatile » en raison du « décalage très fragile » entre « l'instance qui rapporte » et « celle à qui les propos sont attribués » (*ibid.*), cette rupture doit être suffisamment communiquée pour que l'interlocuteur comprenne que si « l'énoncé *représente* une valeur illocutoire, [il] ne la *réalise* plus » (Kuyumcuyan 2006 : 149).

1.2. Les indices verbaux d'insertion de discours représenté direct à l'oral

Certains indices récurrents au style DRD à l'oral ont déjà été mis à jour, telle la présence de ponctuants du discours en périphérie des propos insérés, « l'énoncé de DRD [étant] souvent démarqué à l'oral par une interjection (ah, oh, bah…) ou par un ligateur (oui, bon, ben…) » (Morel 1996 : 81), par « l'apparition de deux adverbes modaux oui/non » en initiale de propos (Vérine 2005), ou encore par un fonctionnement à « caractère clôturant des interjections vocaliques de type ah et oh » (Fauré & Vérine 2004 : 316) pour ne citer que ces études. De la même manière avions-nous pu observer lors de recherches préalables[2] la présence récurrente d'expressions de type « ohlalala », ou celle de propositions de compromis comme « oh ben écoute », ou encore celle de ligateurs dont : « oui », « bon », « ben » et « euh ». Toutefois, ces indices ne peuvent être considérés comme des marques spécifiques au balisage

[2] Mémoire de Master 1, « Le discours représenté dans les conversations familières : les indices de frontières du discours autre » (2006), sous la direction de Hugues Constantin de Chanay.

d'un DRD et « semblent relever autant, sinon plus, de la stratégie discursive que de l'authentification ou de la représentation de l'énoncé enchâssé » (Fauré & Vérine 2004 : 324).

L'occurrence d'un décrochement énonciatif donne également lieu à une « alternance des pronoms et des formes verbales qui signalent la disjonction entre le discours produit et le discours [représenté] (changement de [locuteur], de contenu, de visée illocutoire, etc.) » (Grobet 2004 : 308). Cependant, ce contraste ne saurait fonctionner de manière autonome pour peu que le contenu du DRD s'organise autour d'un système déictique de type « je-ici-maintenant » qui tendrait alors à se confondre en tous points aux conditions de l'interaction en cours. Il apparaît donc là encore indispensable de disposer de suffisamment d'indices signalant le décrochement énonciatif pour être à même de reconnaître l'« ancrage » de ces formes dans le discours actuel, ou dans la « mention » du discours autre (Kuyumcuyan 2006).

À la lumière de notre corpus, il semble que l'indice verbal le plus enclin à indiquer clairement l'insertion d'un DRD soit le recours à des énoncés d'ordre *méta* énonciatif de type « *X (a) dit* ». En effet, seules ces annonces peuvent dispenser explicitement les informations relatives tant au décrochement énonciatif opérant qu'aux conditions discursives du DO. Ainsi le locuteur peut-il, par ce type d'amorce verbale de propos représentés, apporter toutes les consignes énonciatives nécessaires à la reconstitution de leur affiliation. Apparaîtront alors dans ces annonces une indication explicite de l'introduction d'une nouvelle source discursive ainsi que les informations relatives tant à la nature de la représentation en cours (*auto* ou *hétéro*, virtuelle ou tenue) qu'à la localisation du DO par rapport au DA (antérieur ou anticipé). Dès lors, « pour le destinataire effectif du discours […] [la] valeur illocutoire [des propos de DR] est non pas annulée, mais neutralisée du fait de l'emboîtement de l'énoncé dans une énonciation méta » (Kuyumcuyan 2006 : 149).

Également utilisé pour maintenir le statut du décrochement énonciatif, ce type d'annonce *méta*discursive peut être placé en incise au sein des propos de DRD :

> elle avait beaucoup d'humour puisqu'elle disait *au moment où j'en avais marre d'être mère au foyer euh je faisais une euh de l'intérim et* <u>elle me disait</u> *au bout d'un mois je me rendais compte que j'étais bien mieux à la maison* (Corpus 2006a, D. Caillat)

Destinée à parer à une importante longueur des propos ou à lever le voile sur l'ambiguïté de certains segments problématiques, l'incise *méta* peut en outre être utilisée dans les cas de dialogue représenté dans lesquels elle permet, tout en rappelant le statut de DR, d'introduire chaque nouvel intervenant :

> <u>je lui dis</u> *tu fais c'est c'est faut aller beaucoup plus vite que ça il faut euh* alors euh <u>sa mère me dit</u> *mais vous n'avez qu'à euh la payer comme deux heures à moi mais si elle fait plus vous payez pas le déplacement* <u>je lui dit</u> *non madame da cruz je veux pas l'exploiter*\ (Corpus 2006a, D. Caillat)

Enfin, ces informations verbales interviennent parfois en position clôturante de DRD, sous la forme d'indication de retour au DA par un commentaire d'ordre *méta*, que celui-ci soit d'ordre conclusif (« voilà ce qu'elle m'a dit »), explicatif (« sous entendu »), confirmatif (« hein »)[3] ou encore appréciatif :

> je pouvais pas lui dire *tu n'y crois pas le problème vient surtout que tu n'y crois pas* <u>je pouvais pas lui dire ça</u>/ (Corpus 2006a, D. Caillat)

S'il est donc possible de reconnaître la récurrence de certains phénomènes verbaux lors de l'insertion d'un DRD, aucun d'entre eux ne saurait constituer une marque fiable et sans équivoque du balisage d'un discours autre. Chacun pris isolément peut en effet apparaître en d'autres contextes que lors

[3] Corpus 2006a, D. Caillat.

d'occurrence de DRD[4]. Ce serait donc plutôt leur « mise en relation » à proprement parler qui indiquerait l'occurrence d'un décrochement énonciatif, et surtout leur association simultanée à certains indices non verbaux distribués en faisceau.

2. Une gestion multimodale de l'insertion d'un discours autre

À l'oral, un locuteur tend naturellement à user de toutes les ressources à sa disposition dans le cadre d'une interaction pour construire son énonciation. Il en va ainsi tout particulièrement lors de la représentation d'un discours autre, puisque le locuteur peut *figurer* le changement de sources énonciatives via une sensible modification de ses attitudes tant locutoires que corporelles. Ce « changement de peau » perceptiblement joué par le locuteur permet alors l'indication du décrochement énonciatif en tant que telle autant qu'il participe à la reconstitution théâtralisée de la scène d'énonciation objet.

Pour mieux signaler la rupture illocutoire opérant, le locuteur recourt à des indices situés sur différents niveaux, tant prosodiques que mimo-posturo-gestuels. Ainsi, en fonction des caractéristiques locutoires utilisées au fil du DRD ou encore au gré de l'orientation des gestes et des postures choisie par le locuteur, l'interlocuteur peut saisir le statut énonciatif des propos en cours et simultanément profiter de l'expressivité reconstituée de l'intervention objet représentée. En feignant ainsi de reproduire des caractéristiques oratoires prêtées à un locuteur objet[5] et en s'attachant à reconstituer virtuellement l'organisation situationnelle de l'interaction de référence, le locuteur actuel n'a de cesse de rappeler à son interlocuteur qu'il représente des propos relevant d'une autre énonciation.

2.1. Les jeux prosodiques

Si l'insertion d'un DRD à l'oral semble convoquer certaines caractéristiques locutoires récurrentes tel un changement « d'intensité et [d]e rythme » dans l'énonciation (Grobet 2004 : 311), le locuteur use également de certaines propriétés prosodiques pour marquer le détachement de l'énoncé représenté. À partir de mesures fréquentielles obtenues grâce au logiciel PRAAT, il a effectivement été possible de mettre à jour une hausse systématique de la fréquence intonative du locuteur actuel lors de l'énonciation de propos représentés, figurant ainsi de manière audible le « changement de voix » qui intervient dans le discours[6].

Figure 1. Représentation de la hausse de fréquence intonative lors de DRD (PRAAT)

[4] Nous relèverons en effet des cas d'introductions verbales de DR ne débouchant finalement pas sur la représentation de propos, et ce, sans malentendu possible sur les énoncés venant après l'annonce *méta* ; nous expliquerons ces cas dans la partie suivante.

[5] Étant entendu que, à l'instar de la problématique de la fidélité du matériel verbal, il n'est pas nécessaire pour l'interprétation que ces caractéristiques locutoires soient identiques à celles du locuteur objet.

[6] Dans notre corpus, alors que la fréquence intonative du DA semble se situer autour de 240Hz pour notre locutrice, les énoncés de DRD présentent systématiquement une fréquence gravitant autour des 300HZ.

Toutefois, il apparaît dans notre corpus que ce détachement prosodique du DRD ne peut fonctionner en tant que marque autonome du décrochement énonciatif ; celui-ci ne semble en effet trouver sa résonance que dans son association aux informations verbales *méta* préalablement indiquées[7]. Réciproquement, c'est apparemment cette variation prosodique qui valide l'entrée effective dans le DRD – les annonces verbales *méta* ne débouchant pas toujours sur un énoncé de DR – et qui garantit l'ancrage des propos dans une énonciation déconnectée. Le balisage du DRD relèverait alors « *de la mise en relation* [du] *marquage prosodique et* [du] *marquage lexical* » (Grobet 2004 :314), ces deux niveaux étant indispensables, à l'oral, à la distinction d'un discours autre.

Par ailleurs, si la prosodie ne paraît pas constituer à elle seule une marque distinctive de DRD, elle se révèle tout de même l'indice le plus fiable concernant la délimitation précise des frontières de propos représentés : la hausse de la fréquence intonative intervient en effet de manière égale et continue tout au long du DRD, initiée dès le début de la représentation et s'achevant aussitôt la fin de celle-ci[8]. Et là où le matériel verbal nécessiterait de « hacher » l'énonciation représentée par des ajouts lexicaux, le recours au changement de fréquence intonative permet de véhiculer toutes les informations *méta* nécessaires simultanément à la profération même des propos : signal de décrochement énonciatif, maintien du statut de représentation et indication des frontières du discours autre.

En outre, parallèlement à cette distinction audible des sources énonciatives mises en scène, l'usage de la prosodie va également participer à la représentation expressive de la scène d'énonciation objet, via la simulation de caractéristiques oratoires attribuées au locuteur du DO lors de la scène d'énonciation de référence (énervement, ton de confidence, etc.). Le locuteur peut ainsi conduire simultanément deux énonciations ; alors que dans le cadre du DA, il s'applique à dispenser les consignes d'interprétation nécessaires à la perception de l'occurrence du DRD, il va dans un même temps, dans le cadre du DRD même, « théâtraliser » la représentation de l'interaction objet.

2.2. Les jeux de regards

Dans un contexte d'interaction, le locuteur peut également recourir à des ressources « appréhendables » visuellement pour contribuer à signaler l'insertion d'un DRD au sein de son énonciation principale. C'est le cas par exemple de son usage du regard, via lequel il aiguille son interlocuteur vers les consignes d'interprétation nécessaires à la compréhension des propos en cours. Ainsi peut-on observer que dans la quasi-totalité des occurrences de DRD de notre corpus, le locuteur dévie très distinctement son regard de son orientation habituelle dès l'entrée effective dans les propos représentés. Par ce biais, il « désimplique » en quelque sorte l'interlocuteur actuel en le tenant à distance de l'énonciation en cours, afin de s'assurer que celui-ci saisisse correctement la rupture illocutoire intervenant sur les propos[9].

Si cette « éviction » visuelle de l'interlocuteur semble nécessaire dans le cadre d'une interaction en face à face – celui-ci étant naturellement tenté d'attribuer le discours au locuteur qui le prononce présentement – elle doit être utilisée avec de grandes précautions, car l'interlocuteur actuel demeure le

---

[7] Hors cas de dialogue représenté où l'affiliation d'une fréquence intonative propre à chaque locuteur objet peut suffire à indiquer le changement de sources au sein du DRD. Néanmoins dans ce cas le locuteur actuel peut avoir recours à un certain nombre d'incises verbales permettant de rappeler le statut de représentation de la globalité de l'échange.

[8] Et permet par là même de lever le voile sur l'attribution des ligateurs en frontières de DRD.

[9] Alors que dés 2002, D. Bouvet et M-A. Morel observent que « les mouvements de la tête et du regard quittant l'interlocutrice lors d'une énonciation sont des mouvements réguliers » et interviennent principalement en « début de rhème » pour marquer « l'élaboration d'un nouvel objet du discours » (97-100), les jeux de regards lors de DRD diffèrent en cela qu'ils restent principalement détournés de l'interlocuteur pendant toute la durée des propos – hormis de brefs contacts visuels que nous analyserons plus loin.

destinataire ultime de l'énonciation et ne peut donc, pour des questions d'attention, être maintenu trop longuement en retrait. Afin de pallier ce risque d'exclusion radicale, le locuteur actuel développe une technique de va-et-vient incessant du regard lorsque la représentation de propos s'étale sur plusieurs énoncés; alors que ses yeux se dérobent de l'interlocuteur dès l'entrée dans le DRD, ils se reposent très régulièrement et très brièvement sur celui-ci tout au long de l'énonciation représentée afin de s'assurer de son attention, et, éventuellement, d'être à même d'observer ses réactions dans le cadre de l'interaction principale. Enfin, dès l'achèvement des propos, le locuteur réinstaure immédiatement un contact visuel soutenu avec son interlocuteur afin de signifier la réimplication totale de celui-ci dans l'interaction.

En outre, à l'instar des jeux prosodiques, les mouvements du regard endossent plusieurs fonctions. Alors qu'ils permettent de figurer la rupture illocutoire, ils vont également, par la systématicité de leur orientation, feindre une reconstitution spatiale de l'énonciation objet. Ainsi dans notre corpus la locutrice détourne-t-elle automatiquement les yeux en un point fixe (ici à la droite de la locutrice) où l'on peut dès lors supposer qu'elle « reconstitue » l'interlocuteur objet. En paraissant ainsi s'adresser à un autre interlocuteur, notre locutrice dissocie son interlocutrice actuelle du destinataire réel de l'énonciation en cours, tout en représentant virtuellement une organisation spatiale propre à la scène d'énonciation objet. Répondant alors là encore à une double conduite (des scènes actuelle et représentée), les jeux visuels du locuteur signalent aussi bien à l'interlocuteur sa « désimplication » qu'ils l'installent dans une position de spectateur d'une énonciation reconstituée.

2.3. L'orientation des gestes et des postures : une figuration virtuelle de la scène d'énonciation objet

Dans un contexte oral, d'autant plus en situation de face-à-face, les ressources mimo-posturo-gestuelles sont naturellement jointes au matériel verbal, dans la mesure où, produites en synergie de toute énonciation orale, ces attitudes corporelles aident à la construction de l'expressivité recherchée. Dans le cadre précis de l'insertion d'un DRD dans un contexte oral, celles-ci s'avèrent là toutes particulièrement utiles pour figurer l'occurrence d'un tel décrochement énonciatif, puisque par le biais de ses gestes et de ses postures, le locuteur principal peut délivrer un certain nombre de consignes énonciatives indispensables à l'interprétation des propos mentionnés.

Nous remarquons alors ici encore une orientation systématique de la gestuelle et des postures du locuteur en un point déterminé, concordant avec celui sur lequel se pose son regard lors de l'énonciation du DRD. En agissant de la sorte, le locuteur feint là aussi d'adresser sa gestuelle au destinataire « d'origine » des propos, très clairement dissocié de l'interlocuteur actuel, ce qui contribue à figurer la rupture illocutoire opérant. Réciproquement, la gestuelle n'est interprétée comme relevant de l'énonciation objet que parce que son affiliation à celle-ci est préalablement enclenchée par les informations *méta* déployées au plan verbal ; préalablement ancrés dans une énonciation autre, les gestes pourront être attribués au locuteur objet – de manière hypothétiquement fidèle ici encore – et être interprétés comme s'adressant à un autre interlocuteur.

Cependant, si les indices mimo-posturo-gestuels ne semblent pas non plus pouvoir intervenir seuls en tant que marques de l'insertion d'un DRD à l'oral, ils participent activement à en maintenir le statut et/ou à en indiquer la fin. Ainsi pouvons-nous observer dans le corpus des occurrences de DRD dans lesquelles intervient une pause entre les énoncés représentés, et où les consignes relatives au maintien du décrochement énonciatif sont dispensées – parallèlement à la continuité de la hausse de fréquence intonative – par la reprise d'une gestuelle identique à celle utilisée sur les premiers segments de DRD. En outre, c'est l'achèvement de cette gestuelle, et plus précisément, la réorientation globale des gestes et de la posture du locuteur actuel vers son interlocuteur qui signale le retour dans le DA, et ce généralement avant toute autre information verbale ou prosodique. En se replaçant ainsi « face à » son

interlocuteur et en se réappropriant ses mouvements (qui s'inscrivent alors dans le cadre de l'interaction en cours), le locuteur signale physiquement à celui-ci sa pleine réimplication dans l'énonciation.

Désaxement du buste, des gestes et du regard : DRD | *Amorce de fin de DRD : réaxement progressif* | *Retour à la configuration de l'interaction principale*

Figure 2. Évolution de la configuration mimo-posturo-gestuelle en fin de DRD.

La gestuelle d'un locuteur lors de l'insertion d'un DRD à l'oral se révèle donc être, à l'instar de la prosodie, polyfonctionnelle. Tandis que le niveau mimo-posturo-gestuel aide à reconstruire l'expressivité de la scène d'énonciation objet, « l'interprétation des gestes ne p[ouvant] se faire que dans leur relation à un acte de parole particulier dont ils sont une des parties constitutives » (Bouvet & Morel 2002 : 9) – simulation d'emportement, de compassion, etc. – il permet simultanément, en association aux jeux prosodiques utilisés lors des propos de DRD, de maintenir l'interlocuteur actuel dans une position de « spectateur », garantissant ainsi sa perception du décrochement énonciatif intervenant au sein du discours principal.

3. Conclusions

C'est donc par la combinaison en faisceau d'indices multimodaux qu'un locuteur opère, à l'oral, pour démarquer des propos de DRD de l'énonciation principale qui lui sert de cadre. Distribués de manière complémentaire, ces indices sont égrainés en fonction de l'ambiguïté propre à chaque représentation d'un discours autre, leur nombre et/ou leurs réitérations dépendant alors de la longueur des propos, de l'utilisation ambivalente de pronoms personnels de deuxième personne, ou encore d'autres contextes situationnels enclins à provoquer un malentendu sur l'affiliation – et l'adressage – des propos en cours.

Si on ne peut donc pas vraiment parler, à l'oral, de marque spécifique au balisage d'un discours représenté direct, les indices de décrochement énonciatif déployés par le locuteur semblent néanmoins répondre à une organisation systématique. Il en va ainsi du marquage verbal récurrent sous forme d'annonce *méta* préalable aux propos représentés, qui permet aussi bien d'annoncer le « débrayage » énonciatif intervenant que de prévenir l'ancrage des indices suivants dans une énonciation « déconnectée ». Alors que l'entrée effective dans le discours autre est validée par une hausse de la fréquence intonative du locuteur, c'est ensuite une continuité prosodique associée au désaxement des regards et de la gestuelle qui suffit généralement à maintenir le décrochement énonciatif pendant toute la durée des propos. Enfin, c'est le contraste entraîné par la rupture de cette configuration multimodale qui apparaît signaler à lui seul l'achèvement du DRD.

Répondant parfaitement à la nécessité de conduire simultanément deux énonciations, le recours du locuteur à la multimodalité permet d'une part de signaler le décrochement énonciatif intervenant en tant que tel et d'autre part de représenter l'énonciation objet dans toute son expressivité. Si ces indices sont donc polyfonctionnels, leurs rôles sont surtout complémentaires et réciproques : alors que la

reconstruction virtuelle de la scène d'énonciation objet aide l'interlocuteur à percevoir le décrochement énonciatif intervenant, c'est bien l'existence d'un cadre énonciatif *méta* qui permet à celui-ci d'interpréter les propos et la gestuelle du locuteur comme inscrits dans la représentation d'un discours autre.

4. Bibliographie

Bouvet, D., Morel, M-A. (2002). *Le balai de la musique et de la parole. Le geste et l'intonation dans le dialogue oral en français*, Paris-Gap, Ophrys, Bibliothèque des Faits de Langues.

Constantin de Chanay, H. (2011). « Volatilité de la désactivation illocutoire dans le DRD : conflits entre niveaux de prise en charge énonciative », in Dendale, P. & Coltier, D. (dir.), *La prise en charge énonciative. Études théoriques et empiriques*, Bruxelles : De Boeck-Duculot, p. 19-36.

Ducrot, O. (1984). *Le dire et le dit,* Paris : Minuit.

Fauré, L., Vérine, B. (2004). « Authentifier un discours autre en y mettant du sien : les vocalisations *ah* et *oh* en frontière de discours rapporté direct à l'oral », in López Muñoz, J.M., Marnette, S. & Rosier, L. (dir.), *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris : L'Harmattan, p. 317-327.

Fløttum, K. (2001). « Les liens énonciatifs : tentatives d'une nouvelle typologie », in *Polyphonie-Linguistique et littéraire III*, Roskilde : Roskilde Samfundslitteratur, p. 19-41.

Grobet, A. (2004). « La fin des séquences de discours rapporté est-elle marquée à l'oral ? », in López Muñoz, J.M., Marnette, S. & Rosier, L. (dir.), *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris : L'Harmattan, p. 307-316.

Kuyumcuyan, A. (2006). « Les narrations comme mentions. Polyphonie et narration », in Perrin, L. (éd.), *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Metz : Publications de l'université Paul Verlaine, p. 143-163.

Morel, M.-A. (1996). « Le discours rapporté direct dans l'oral spontané », in *Cahier du français contemporain*, n°3, p. 77-90.

Morel, M-A., Danon-Boileau, L. (1998). *Grammaire de l'intonation, l'exemple du français oral*, Paris-Gap : Ophrys, Bibliothèque des Faits de Langues.

Nølke, H., Fløttum, K. & Norén, C. (2004). *ScaPoLine – La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris : Kimé.

Rabatel, A. (2005) : « Les postures énonciatives dans la co-construction dialogique des points de vue ; coénonciation, surénonciation, sousénonciation », in Brès,J., Haillet, P., Mellet, S., Nolke, H., Rosier, L. (éds.), *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles : De Boeck Duculot, p. 95-110.

Riegel, M., Pellat, J-C., Rioul, R. 2004. *Grammaire méthodique du français*, Paris : Presses Universitaires de France.

Roulet, E., Auchlin, A., Moeschler, J., Schelling, M., Rubattel, C. (1985). *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne : P. Lang

Vérine, B. (2005) « Dialogisme interdiscursif et interlocutif du discours rapporté : jeux sur les frontières à l'oral », in Brès,J., Haillet, P., Mellet, S., Nolke, H., Rosier, L. (éds.), *Dialogisme et polyphonie : approches linguistiques,* Bruxelles : De Boeck-Duculot, p. 187-200.